

MAIRIE DE
Châteauneuf-du-Pape



DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
DE CARPENTRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE -EGALITE- FRATERNITE
=====

**COMMUNE DE
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

DELIBERATION N°06/2023

Date de convocation : 21 FEVRIER 2023	L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie de Châteauneuf-du-Pape en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude AVRIL, Maire.
Membres en exercice : 19 Membres présents : 19 Représentés : 0 Votants : 19 Pour : 18 Contre : 1 Abstention : 0	Étaient présents : Monsieur Claude AVRIL, Maire. Monsieur François MAIMONE, Madame Céline KRAMER, Monsieur Salvador TENZA, Madame Brigitte CLAPOT, Monsieur Robert TUDELLA, Adjoints. Madame Élisabeth THIONEL, Madame Hélène COLIN, Madame Nicole LONG, Monsieur Serge PALOMBA, Monsieur Jean-Marie ROYER, Madame Véronique RUSCELLI, Monsieur Michel GARCIA, Madame Laure GARCIA, Madame Marie-Laure MIQUEL, Madame Marion MASQUELIER, Monsieur Julien CELLIER, Monsieur Yannick FERAUD, Monsieur Pierre REVOLTIER, Conseillers Municipaux.
Acte publié sous forme électronique sur le site de la commune le : 03/03/2023	Secrétaire de séance : Monsieur Michel GARCIA est désigné à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION LES NOCTURNES LITTERAIRES ET LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Rapporteur : Madame Brigitte CLAPOT

Depuis l'été 2018, la commune de Châteauneuf-du-Pape accueille le temps d'une soirée une caravane littéraire composée d'un plateau d'auteurs de best-sellers, de littérature actuelle, de polars, BD et jeunesse, complété par quelques auteurs régionaux.

Cette rencontre conviviale entre les auteurs et le public a pour objectifs:

- d'instaurer un évènement culturel, accessible à un large public,
- de promouvoir et communiquer sur la diversité des atouts de Châteauneuf du Pape,
- de permettre un dialogue direct entre les auteurs et le public,
- de mettre en place de façon pérenne un évènement estival incontournable et convivial.

Les modalités de l'organisation de la manifestation sont stipulées et cadrées par une convention de partenariat entre la commune et l'association Les Nocturnes Littéraires.

Madame Le Rapporteur propose à l'assemblée que la 5^{ème} édition de la manifestation Les Nocturnes Littéraires, se tienne le samedi 5 août 2023, pendant la Fête de la Véraison et soit installée Avenue du Général de Gaulle, pour des facilités d'installation et de fluidité du public.

Organiser les Nocturnes Littéraires, le samedi soir de la Fête de la Véraison présente plusieurs avantages :

- Apporter de la nouveauté, avec cette nouvelle offre littéraire à la Fête de la Véraison,
- Optimiser le temps de fermeture du village et coupler deux manifestations qui se complètent,
- Profiter du large public de la Fête de la Véraison.

Afin de contribuer aux frais de l'association dans le cadre de l'organisation de la manifestation, Madame Le Rapporteur propose une subvention de 5 000 € pour l'édition de 2023.

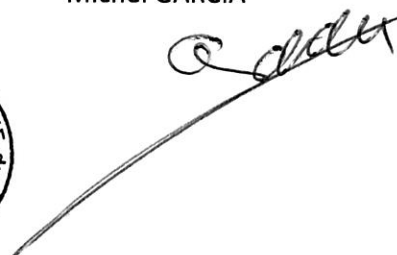
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité, par 18 voix pour, 1 voix contre (Robert TUDELLA),

APPROUVE le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Les Nocturnes Littéraires,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat ainsi que tous les documents y afférent.

Le Maire,
Claude AVRIL

Le Secrétaire de séance,
Michel GARCIA



Le Maire,
-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat